

Dépêche AEF : Enseigner en temps confinés : l'épineuse question des examens à distance, entre efficacité et équité (Chapitre II/1)

#coronavirus Enseigner en temps confinés : l'épineuse question des examens à distance, entre efficacité et équité (Chapitre II/1)

Alors que les établissements ont à peine réglé la question de l'enseignement à distance, dans des conditions périlleuses ([lire sur AEF info](#)) et avec les moyens du bord ([lire sur AEF info](#)), voilà que se présente à grande vitesse la période des examens de fin d'année. Faut-il les maintenir coûte que coûte et respecter les calendriers arrêtés avant la crise ? Faut-il au contraire acter l'ampleur de celle-ci, de ses répercussions sur les étudiants, et déclarer un "semestre blanc" comme le réclament certains syndicats ? Face à ces questionnements difficiles, chaque école, chaque université, essaye de tailler son propre chemin, entre souci d'efficacité et ambition d'équité. Voici le 3e épisode du "suivi au long cours" de la crise sanitaire dans l'enseignement supérieur, observée sous l'angle de l'enseignement.



Le centre numérique d'examens de l'université de Nice. © A. Macarri (UNS)

Cette semaine, AEF info a décidé de se pencher sur la question centrale des examens, alors que la France entame sa 4e semaine de confinement. Traditionnellement, les mois d'avril et de mai sont en effet synonymes, dans le monde universitaire, de périodes consacrées aux évaluations des étudiants, souvent sous forme d'examens sur table.

Cette année, distanciation sociale oblige, tout est à revoir. L'ordonnance du 27 mars permet aux établissements publics, dans ce contexte d'urgence, de modifier et d'adapter leurs modalités de contrôle des connaissances, à condition d'en informer les étudiants 15 jours avant l'examen ([lire sur AEF info](#)). Ce qui représente un travail colossal, mené formation par formation, et qui n'est pas sans poser quelques problèmes éthiques.

des business schools ont déjà commencé à faire passer les examens

La première préoccupation de nombre d'établissements - et du MESRI - semble être de maintenir le calendrier de l'année académique en cours, et de ne surtout pas empiéter sur l'année prochaine. De ce fait, la solution du report pur et simple n'est pas privilégiée... pour l'instant.

le souci du respect du calendrier

"Je veux rassurer les étudiants : les examens et la validation de l'année ne seront pas compromis. Nous ne rognons pas sur les congés d'été. Notre objectif est de conserver le calendrier général de la fin d'année universitaire", déclare ainsi Christian Roblédo, président de l'**université d'Angers**, le 1er avril, lors d'une visio-conférence de presse. Ne pas faire exploser le calendrier constitue d'ailleurs une demande des étudiants, souligne Pascal Lecroart, qui dirige le collège "sciences et technologie" de l'**université de Bordeaux** : "Leurs élus nous disent de tout faire pour libérer juillet et août, car certains étudiants ont besoin de ces deux mois pour travailler et gagner de l'argent".



"Nous allons essayer d'éviter d'étaler les examens sur une trop longue période", renchérit Alain Goudey, directeur de la transformation digitale à Neoma Business school. "Plus nous décalerons les choses, plus nous mettrons en péril la suite : notre activité est cyclique et ce qui se produit en année N a des effets sur les années N+1 et N-1."

"business as usual" dans les écoles de commerce

De fait, plusieurs écoles de commerce ont déjà commencé à administrer des examens la semaine dernière. "Globalement, ça s'est bien passé, même s'il faut faire preuve de beaucoup de flexibilité", témoigne Andreas Kaplan, directeur du campus berlinois de l'**ESCP Business school**, au sortir d'une semaine d'épreuves en ligne. "Nous avons utilisé absolument tous nos outils à notre disposition : Blackboard, Zoom, e-mails...", détaille-t-il. "Mais finalement, je trouve que c'est quand même mieux, autant que possible, d'éviter de répliquer des épreuves classiques. Demander un travail à la maison, cela réduit le temps de connexion et les tentatives de triche."

À l'**EM Lyon**, les examens ont commencé fin mars et devraient s'étaler jusqu'à début juin. Pour l'heure, aucun n'a été annulé et tous sont prévus à distance, même si une partie a été repoussée de deux ou trois semaines pour laisser le temps aux professeurs d' "inventer de nouvelles modalités de contrôle", indique Sébastien Delporte, directeur des ressources numériques. L'exercice n'est pas une nouveauté pour l'école, qui organisait déjà depuis deux ans 30 % de ses examens à distance.

éviter la triche, un casse-tête technique



"Nous avons pris quelques précautions pour éviter la tentation de tricher, en annonçant que nous comparerions les résultats des examens avec les notes obtenues pendant l'année par exemple, ou en faisant des contrôles au hasard durant les épreuves (comme appeler un étudiant et lui demander de montrer la pièce où il travaille)", raconte Andreas Kaplan, à l'**ESCP**. "Nous avons aussi privilégié des épreuves rapides, qui ne laissent pas le temps de chercher des réponses dans des documents ou en demandant de l'aide à quelqu'un."

Pour les examens sous forme de quiz, il faut préparer un grand nombre de questions, conseille Sébastien Delporte, à l'**EM Lyon**. "Sinon, seule une vingtaine d'étudiants se présente à la première session en éclairé, puis poste le sujet sur Facebook et les autres viennent en deuxième

session avec les réponses", prévient-il. Pour sécuriser l'examen, l'EM Lyon utilise en outre Lockdown Browser et un outil de "proctoring", qui scanne le comportement des étudiants via leur webcam et signale ceux qui sont considérés comme "à haut risque". Ces données sont ensuite analysées manuellement pour éviter les "faux positifs".

que faire en cas de rupture de connexion pendant l'examen ?

Si, pendant l'examen, un étudiant de l'**EM Lyon** rencontre un problème de connexion, il contacte une "hotline" gérée par la DSI, qui réalise un diagnostic, poursuit Sébastien Delporte. Si la perte de connexion est temporaire et que l'étudiant peut reprendre l'examen en peu de temps, il a droit à un temps additionnel pour achever l'examen. Dans le cas contraire, il passera la session de rattrapage.



À **Burgundy school of business**, 200 étudiants du bachelor ont ouvert le bal début avril, avec une série d'épreuves sur la plateforme Theia : "Nous sommes dépendants du débit qui, à certains moments, peut être insuffisant", reconnaît le DG, Stephan Bourcieu. "On ne le voit qu'après coup : l'étudiant nous le signale et nous avons de notre côté les

données de connexion. Sur les 200, un seul étudiant a eu un problème, il a été coupé 10 minutes avant la fin. On en tient compte et on traite au cas par cas. C'est possible parce que nous avons des effectifs relativement réduits."

coût, équité entre étudiants... : le télé-examen pose de nombreuses questions

Dans les universités aussi, on réfléchit au télé-examen, mais des craintes se font jour sur plusieurs plans : technique, financier, éthique. Christophe Morin, enseignant à l'**IUT de Sénart**, demeure sceptique sur leur mise en place : "Vu les problèmes qu'ont connus les réseaux des universités au début de la crise, je me demande ce que cela donnera dans le cadre d'examens télésurveillés. D'autant que toutes les facs organisent ces examens dans la même période..."



Bertrand Blancheton, doyen de la faculté d'économie, gestion et AES de Bordeaux

| *B. Blancheton, compte twitter*

À l'**université de Bordeaux**, la faculté d'économie, gestion et AES, où les examens de fin de semestre sont programmés le 14 avril, est passée par plusieurs hypothèses avant d'arrêter l'organisation à distance des épreuves terminales, raconte le doyen, Bertrand Blancheton. Une première tentative d'examens blancs réalisée avec Moodle le 23 mars a tourné court : "pas suffisamment sécurisée", l'application "a sauté". Deux jours plus tard, essai plutôt réussi d'un autre outil, TestWe, dans lequel les étudiants reçoivent leurs sujets d'examen via l'application, qui bloque la possibilité d'accéder à tout autre site internet. Pendant l'épreuve, une webcam permet aussi de contrôler ce que fait l'étudiant.

le coût prohibitif de la télésurveillance

Mais l'aspect surveillance à distance, un sujet sensible sur le plan des libertés individuelles et matériellement compliqué à déployer pour de gros effectifs, ainsi que le coût de cette solution (10 000 à 12 000 euros), n'ont pas convaincu les échelons supérieurs de l'université de Bordeaux. Marche arrière donc : la faculté d'éco-gestion revient à l'option Moodle, mais avec un gros travail des informaticiens de l'université pour fluidifier la bande passante et accroître les capacités de stockage.

À **Aix-Marseille Université** aussi, le coût des outils d'examens en ligne fait réfléchir : "Un examen en télésurveillance coûte en moyenne 10 euros de l'heure par étudiant. Avec environ huit épreuves à passer, j'estime à environ 3 M€ le surcoût rien que pour les L1", calcule ainsi Lionel Nicod, VP formation. Pour le moment, la gouvernance d'AMU n'a pas encore pris de décision. Elle consulte largement, que ce soit ses composantes ou ses étudiants, "pour mesurer les conséquences de chaque scénario".

le problème de l'équité et le risque de recours

Lionel Nicod, vice-



président
formation d'Aix-
Marseille
université.

| *Droits réservés -
DR*

Beaucoup
s'interrogent aussi
sur la façon de
maintenir l'équité
entre les
étudiants,
notamment en
utilisant ces outils
d'examens à
distance qui
nécessitent un
bon équipement
informatique. "Je
pense que, quelle
que soit la
solution adoptée,
nous ferons face à

des recours", prévoit de toute façon Lionel Nicod, à AMU.

"Même si les examens se déroulaient en présentiel sur les connaissances vues avant le confinement, des étudiants pourraient nous opposer qu'ils n'étaient pas en mesure de réviser sereinement dans les conditions dégradées du confinement ; et cela serait plutôt légitime."

pas de solution unique d'examen à distance

Établissement pilote sur l'approche par télé-examens, l'**université de Caen** estime pour sa part que cette solution ne devrait a priori pas concerner un grand nombre d'épreuves. Cette modalité se justifie en effet lorsque la consultation de documents est proscrite, mais en général, les évaluations ne portent pas sur la seule "restitution mémorielle", notent ainsi Pierre Beust, vice-président délégué aux transformations pédagogiques de l'Unicaen, et Isabelle Duchatelle, VP Vie étudiante et numérique. En filigrane, l'enjeu est bien la "transformation pédagogique".

"Ce que nous devons faire aujourd'hui, c'est anticiper la manière de transformer les épreuves d'examen pour les rendre compatibles avec une situation qui est plus que distancielle, c'est du confinement", analyse Pierre Beust. Pour cet expert des questions de pédagogie numérique à la Mipnes, les équipes doivent comprendre qu'il n'existe pas une solution unique d'examen à distance, mais un bouquet de services possibles, avec à la clé des modalités variées de contrôle des connaissances.

La télésurveillance, un choix pas si évident

À l'heure du confinement, l'organisation d'examens en mode distanciel peut vite relever du casse-tête. La Dgesip propose à cet égard [une fiche régulièrement mise à jour](#) recensant les solutions envisageables et les offres de fournisseurs, en particulier de télésurveillance. Naturellement, cette modalité intéresse par son caractère de substitution évidente aux traditionnels examens sur table.

Les fournisseurs du marché proposent trois principaux systèmes, indique le président de la Fied Jean-Marc Meunier. Le contrôle peut se faire par photos prises de manière aléatoires toutes les 45 secondes, ce qui lève en partie la problématique de bande passante sur-sollicitée et

autorise des sessions pour un grand nombre d'étudiants. Un algorithme d'IA viendra ensuite analyser les captures pour identifier les suspicions de triche.

Une deuxième possibilité est la captation vidéo de la totalité de l'examen, également avec une intelligence artificielle repérant les événements inattendus.

Enfin, le télé-examen par contrôle direct, troisième offre proposée, peut se dérouler selon des modalités diverses : un surveillant pour une soixantaine d'étudiants maximum avec une "visibilité aléatoire" sur les postes, ou pour un groupe réduit. Dans ce dernier cas, "les coûts explosent" et montent jusqu'à 10 € par heure et par étudiant.

quelles sont les alternatives à l'examen à distance ?

Pierre Beust, vice-président délégué aux transformations pédagogiques de l'université de Caen Normandie

| *DR*

Au-delà des solutions de télésurveillance d'examens, les établissements doivent apprendre à "s'organiser en conséquence", poursuivent les VP de l'**université de Caen** : sujets de devoirs publiés sur Moodle pour du travail hors ligne à rendre à une heure fixe, épreuve écrite transformée en oral par téléphone, quiz sur une plateforme dédiée... "Face au panel de possibilités, et avant de penser au report pur et simple d'un examen, il faut s'adapter et prendre les solutions les plus simples à mettre en œuvre", conseille Pierre Beust.

davantage de contrôle continu

L'une des modalités qui pourrait être privilégiée cette année serait de s'appuyer davantage sur le contrôle continu, comme le pratiquent déjà
à haute dose



certaines écoles d'ingénieurs, comme **Centrale Marseille** ou **l'Insa Lyon**.

"Nous évaluons en contrôle continu depuis longtemps, et nos modalités d'évaluation sont déjà très variées, dans une démarche qui laisse beaucoup de liberté aux équipes pédagogiques et demande beaucoup de travail en autonomie aux étudiants", souligne Carole Deumié, directrice de Centrale

Marseille, qui envisage cependant aussi le contrôle à distance dès que "les serveurs tiendront et que la confidentialité sera garantie". Frédéric Fotiadu, à l'Insa Lyon, se montre lui aussi serein, envisageant un mix entre examens à distance, en auto-évaluation, évaluation par les pairs, nouvelles épreuves, et "contrôle continu extrêmement développé".

pourquoi pas des évaluations de groupe ?

À l'**IUT de Sénart-Fontainebleau**, les enseignants misent eux aussi sur le contrôle continu, tout en espérant pouvoir maintenir des examens

terminaux en présentiel, indique Amilcar Bernardino, son directeur. Mais la question n'est pas encore tranchée, et de nouvelles idées émergent. "Nous avons découvert l'outil Perusol, qui permet d'évaluer le travail en groupe par projet", explique Christophe Morin, enseignant à l'IUT. "Par exemple, à partir des divers textes, les groupes d'étudiants doivent produire un travail écrit en synthétisant et commentant les connaissances des textes. Ils interagissent entre eux et commentent les productions des autres groupes, ce qui permet aussi d'évaluer la participation de chacun."

Une hypothèse qui fait aussi son chemin à l'**IMT** : si rien n'est encore décidé à ce stade, Francis Jutand, DGA, réfléchit à "des formes de contrôles collectifs par petits groupes, lorsqu'il s'agit d'évaluer les compétences à résoudre ensemble un problème".

repenser la nature des épreuves

Alain Goudey, directeur de la transformation digitale à Neoma Business school

| *Neoma BS*

Mais le plus souvent, les enseignants cherchent surtout à transformer la manière dont ils vont évaluer les compétences de leurs étudiants cette année. "Bien sûr, nous avons fait un benchmark des outils de proctoring et avons identifié des solutions pertinentes, comme Procter Exam ou TestWe, mais nous avons de gros effectifs à évaluer, 500 étudiants dans le PGE par exemple. En simultanément, ça fait beaucoup", explique Alain Goudey, à **Neoma**. "Nous sommes donc en train de redessiner complètement notre logique d'évaluation, pour recourir le moins possible aux examens traditionnels."

À l'**université de Bordeaux**, les consignes seront différentes selon les niveaux. "Pour les cours magistraux avec TD, il y aura une seule note, ce sera la note de TD,



et nous laissons aux enseignants deux semaines de plus pour engranger ces notations alors que nous devons initialement arrêter les TD le 3 avril", explique Bertrand Blancheton, doyen de la faculté d'économie-gestion. "Pour les cours magistraux sans TD, de la L1 au M2, la consigne, en revanche, c'est un contrôle terminal en distanciel."

À AMU aussi, on entend traiter

différemment les formations : celles à petits effectifs, comme les M2 par exemple, pourront recourir à la télé-évaluation en s'assurant d'un équipement correct des étudiants. Pour les autres formations, "tout dépendra de la date de réouverture, et de ses conditions", dit Lionel Nicod, VP formation. "Si nous ne rouvrons qu'en juillet, les examens, s'ils étaient maintenus, ne pourraient avoir lieu qu'en septembre. Pour cela, il faudra une position du ministère, car il faudra sécuriser la décision sur un plan juridique."

envisager une session de rattrapage en présentiel dès que possible

Quelles que soient les modalités finalement adoptées, il est probable que de nombreux établissements proposeront des sessions de rattrapage une fois que des conditions normales de travail seront rétablies. "Tous les étudiants auront droit à une deuxième session", affirme ainsi Christian Roblédo pour l'**université d'Angers**. "Ceux qui auront rencontré des problèmes pour passer leurs examens auront droit à une session 2 bis à une date ultérieure."

Sur quoi faire porter les examens de fin d'année ?



Yves Jean, président de l'université de Poitiers

| *Yves Jean*

Certains s'interrogent enfin sur le périmètre des connaissances qui devront être évaluées à la fin d'une période aussi chahutée. Le président de l'**université de Poitiers**, Yves Jean, refuse par exemple que l'évaluation des étudiants porte sur les cours suivis à distance pendant la période de confinement. Dans une interview accordée à une radio locale le 30 mars, il fait valoir qu'il y aurait rupture

d'égalité pour ceux qui n'auraient pu y avoir accès ou auraient rencontré des difficultés d'accès.

Selon lui, les huit premières semaines du dernier semestre, avant le 16 mars, peuvent suffire à évaluer le travail des étudiants. "C'est tout à

fait pertinent pour la délivrance d'un diplôme" dit-il. Yves Jean s'interroge aussi sur l'éventualité de déclarer ce second semestre comme "blanc".

C'est exactement ce que réclame le syndicat Sud-Education de l'**université de Lille** : "Outre les nombreuses incertitudes juridiques et logistiques qui pèsent sur l'organisation d'examens à distance, dans un contexte où les étudiants et les personnels sont soumis à de nombreuses pressions et inquiétudes, voire à des soucis de santé, l'option des examens à distance s'avère être une fausse bonne solution, redoublant des inégalités et injustices déjà bien connues", argue-t-il dans un communiqué, avant de plaider pour une "annulation des examens du semestre 2".

l'ensad maintient les mêmes modalités d'évaluation, mais les repousse

Emmanuel Tibloux, directeur de l'Ensad

| *Antonin Menichetti*

Une solution inenvisageable pour les étudiants de dernière année à l'**Ensad**, dont le diplôme dépend du "grand projet" de fin d'année : ils doivent présenter leur travail lors d'une soutenance devant un jury, ce qui se traduit par "130 expositions dans l'école" au mois de juin, explique Emmanuel Tibloux, le directeur. "C'est un moment très important, pendant lequel l'école est sens dessus dessous !"

Que faire cette année ? "Nous proposons de maintenir deux créneaux de diplômes : l'un de 15 jours en juillet, l'autre de trois semaines en septembre", répond-il. Des travaux qui devraient en outre "prendre acte de la discontinuité de ce qui arrive". "Cela ne pourra pas être sans effet sur la production des élèves, car tout le monde requestionne son travail actuellement", remarque Emmanuel Tibloux.

À suivre :



Enseigner en
temps confinés :
après un mois de
"100 % à distance",
quel est le ressenti
des étudiants ?
(Chapitre II/2)